



Grand amour ou grosse arnaque ?

Comment reconnaître et déjouer les arnaques aux sentiments sur Internet

Votre police et la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) – un organe intercantonal de coordination spécialisé de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et de police (CCDJP)



Chère lectrice, cher lecteur,

Pour trouver de nos jours les bonheurs de l'amour, plus besoin de chercher au plus près de chez soi. Les **réseaux sociaux** et les **sites de rencontres en ligne** offrent un choix quasi illimité de potentiels princes charmants et princesses de contes de fées, dans le monde entier.

Mais attention ! Les cœurs à prendre sont des cœurs vulnérables, prêts à croire tous les serments et cajoleries – aussi improbables soient-ils. Ces cœurs assoiffés d'amour sont les proies d'arnaqueurs de tout poil qui se servent d'eux pour s'enrichir financièrement. Les amoureux sont souvent prêts à agir **en dépit du bon sens** et à donner jusqu'à leur dernière chemise... C'est bien connu, l'amour rend aveugle !

C'est pourquoi, depuis quelque temps on assiste à une épidémie de la variante 2.0 de l'escroquerie au mariage : **l'arnaque aux sentiments !**

Voici comment ça marche : l'arnaqueur, ou l'arnaqueuse, qui se balade sur Internet avec de **faux profils** – et de **fausses photos glanées quelque part sur le web** – contacte sa victime, par exemple sur Facebook ou sur un site de rencontre. On commence par échanger quelques propos anodins, on se raconte un peu et très vite, étonnamment vite, l'arnaqueur dit être tombé amoureux. Si la victime y donne suite, elle se fera couvrir de compliments et de mots tendres jusqu'à ce qu'elle tombe **vraiment** amoureuse – d'un **mirage**, pour qui elle éprouvera une admiration sans bornes (par ex. un « top manager canadien ») ou un grand attendrissement (par ex. un « soldat américain en Afghanistan »).

Dans le cas où la proie est un homme hétérosexuel, le mirage prendra les formes avantageuses d'une femme de rêve – étant entendu que le sexe réel de l'arnaqueur n'a aucune importance. Assez vite, la victime se



laisse convaincre de communiquer **toujours plus souvent** et **toujours plus intimement** sur Skype, WhatsApp ou d'autres plateformes. S'enfonçant toujours plus loin dans son fantasme amoureux, elle forge des plans d'avenir avec son chimérique bien-aimé jusqu'à ce que tous deux décident, enfin, de se rencontrer.

Mais voilà : sans qu'il n'y soit pour rien, le mirage chéri a soudain des **problèmes** ; il a **besoin d'argent très vite** – ce qui est faux bien sûr. Soit il est tombé malade, soit il a eu un accident, soit c'est un membre de sa famille qui est tombé malade ou qui a eu un accident. Soit il a été agressé et dévalisé à l'aéroport, soit, soit, soit... Déçue du report de cette première rencontre, la victime effectue un versement via une **plateforme de transfert d'argent** ou sur un **compte à l'étranger**, en espérant qu'avec ça, le dernier obstacle vient d'être franchi. Sauf que les obstacles vont se multiplier et que la victime sera priée de payer encore et encore. Si elle refuse ou a un doute, l'arnaqueur change de tactique. Il commence à se faire plus pressant, voire menaçant (« Tu ne m'aimes plus ? Si tu m'aimais vraiment, alors tu... »). Craignant de **perdre son bel amour**, la victime poussée à bout risque de craquer. Et si cela ne fonctionne pas non plus, l'arnaqueur passe à la vitesse supérieure. S'il est en possession de **photos ou de vidéos coquines** que sa proie enamourée lui avait envoyées en toute confiance, il va les utiliser pour un odieux chantage (**sextorsion**). Ou alors, une « autorité compétente » ou un « avocat » résidant à l'étranger la contacte en prétendant avoir arrêté l'arnaqueur et mis la main sur son butin, et qu'il lui suffit de payer des « frais administratifs » pour récupérer les sommes versées... Autrement dit, **si on a transféré de l'argent une fois, on se fera harceler jusqu'à ce que l'on coupe définitivement toute relation avec l'escroc.**



Comment reconnaître une arnaque aux sentiments ?

- Que ce soit sur Facebook ou sur d'autres réseaux sociaux, n'acceptez jamais de demandes d'ajout d'ami de personnes que vous ne connaissez pas dans la vraie vie.
- Demandez-vous s'il est plausible qu'une personne riche et séduisante vivant dans un pays lointain et sans aucun lien avec votre vie souhaite soudain entamer une relation à distance avec vous.
- Vérifiez (par ex. avec la fonction recherche d'images Google) si la photo de votre vis-à-vis apparaît aussi ailleurs sur le web. Si la même photo devait se trouver sur d'autres sites mais sous un nom différent, il s'agit sûrement d'une arnaque.
- Méfiez-vous si, sur un site de rencontre, votre interlocuteur parle du grand amour avant même la première rencontre.
- Coupez net tout contact dès que l'on vous demande de l'argent !
- Coupez net également tout contact si l'on vous demande d'envoyer des biens (p. ex. des téléphones mobiles, des cartes iTunes, etc.) ou de réceptionner des colis.
- En aucun cas ne mettez votre compte en banque à disposition pour qu'y soient opérées des transactions financières pour des tiers, car vous vous rendriez punissable aux yeux de la loi (blanchiment d'argent) !
- N'envoyez jamais de photos personnelles coquines ou compromettantes que vous ne publieriez pas vous-même.

Rappelez-vous que tout sur Internet peut être falsifié : profils complets avec liste d'amis, photos, documents officiels, films, justificatifs, copies de passeport, numéros de téléphone, etc.
Méfiez-vous toujours des contacts sur Internet si vous ne les connaissez pas dans la vraie vie, et ne leur faites pas confiance à 100% !



Comment déjouer une arnaque aux sentiments ?

- Cessez tout envoi d'argent ou de biens !
- Déposez plainte à la police. Ne vous en veuillez pas d'être tombé dans le panneau : rappelez-vous que la police n'est pas là pour vous juger mais pour traquer les criminels. De plus, votre plainte peut éviter à d'autres victimes potentielles de tomber dans les filets de ces malfaiteurs ! Fournissez toute information utile sur l'escroquerie dont vous êtes victime (données bancaires, numéros de téléphone, adresses de courriels, nom du profil, etc.).
- Coupez ensuite définitivement tout contact avec l'arnaqueur et bloquez-le sur tous vos canaux ; vous risqueriez de vous laisser « embobiner » à nouveau, notamment si l'arnaqueur, faisant mine de se repentir, avoue une partie de ses actes et vous demande pardon.
- N'entrez pas en matière si vous êtes contacté par de prétendus redresseurs de torts (par ex. « Interpol », une « autorité policière à l'étranger », un « avocat pour victimes », etc.).
- Parlez de l'incident avec une personne de confiance et demandez une aide psychologique, si vous constatez que toute cette histoire vous pèse. En cas de problèmes financiers, adressez-vous au service de conseils en désendettement de votre canton.





Comment aider une connaissance victime d'une arnaque aux sentiments ?

- Essayez de convaincre votre connaissance qu'elle est victime d'une escroquerie à l'aide de la présente brochure, ou en consultant avec elle les sites web de la police ou de la Prévention Suisse de la Criminalité.
- Persuadez-la de vous accompagner au poste de police pour déposer plainte ou de demander conseil à la Prévention Suisse de la Criminalité.
- Si la victime n'entend toujours pas raison et commence même à s'endetter pour répondre aux exigences de l'arnaqueur – au risque de mettre sa situation financière en péril! –, adressez-vous à l'autorité cantonale de protection de l'adulte.



Le mot de la fin, sous forme de réconfort : il y a aussi beaucoup de personnes sérieuses qui recherchent l'âme sœur sur Internet. Si vous suivez les conseils ci-dessus, c'est en toute sécurité que vous pourrez trouver, ou retrouver, les bonheurs de l'amour !



Prévention Suisse de la Criminalité
Maison des cantons
Speichergasse 6
3001 Berne

www.skppsc.ch

Grand amour ou grosse arnaque ?

Comment reconnaître et déjouer les arnaques aux sentiments sur Internet

Cette brochure, comme toutes les brochures de la Prévention Suisse de la Criminalité, peut être commandée gratuitement auprès de votre police municipale ou de votre police cantonale. La brochure est disponible en format PDF sur www.skppsc.ch

- | | |
|-------------------|---|
| Graphisme | Weber & Partner, www.weberundpartner.com |
| Images | 123RF, Agnes Weber |
| Impression | Ediprim SA, Bienne |
| Tirage | fr: 30000 ex. all: 80000 ex. it: 10000 ex. |
| Copyright | Prévention Suisse de la Criminalité (PSC)
juillet 2019, 1 ^{ère} édition |

